

.....
.....
.....
.....
.....

A,, le,

Par lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : demande de suppression d'une vue

Madame, Monsieur,

Je suis propriétaire d'une maison située à **<A compléter>**, qui jouxte votre pavillon.
Vous avez fait percer, le **<A compléter>**, une fenêtre donnant directement sur mon fonds à une distance d'environ **<A compléter>** m de la ligne séparative de nos terrains.

Je vous informe que l'article 678 du Code civil interdit la construction d'une telle vue droite à moins de 1,90 m de la limite des propriétés.

En conséquence, je vous mets en demeure de supprimer ou modifier cette vue (installation d'un verre dormant par exemple).

En cas de désaccord de votre part, je ne manquerai pas de porter ce litige devant les tribunaux.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

.....
.....